

Rédigées par le Comité technique de la Table de concertation paritaire de l'industrie du cinéma et de la vidéo et produites par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.



ASSOCIATION DES
PRODUCTEURS DE
FILMS ET DE
TÉLÉVISION DU
QUÉBEC

Premiers secours : brûlures d'origine électrique

Interventions en cas de brûlures d'origine électrique

Les brûlures d'origine électrique même mineures, d'apparence externe, peuvent causer des blessures internes très graves et des troubles sérieux du rythme cardiaque. La victime peut aussi être projetée ou subir des secousses musculaires violentes sous la puissance du courant. Même si la blessure n'est apparente qu'aux points d'entrée et de sortie du courant électrique, le secouriste doit maintenir une surveillance constante de la victime, car les risques de traumatisme et de complications sont élevés. Pour cette raison, toutes les victimes de brûlures d'origine électrique nécessitent un transport ambulancier et une évaluation médicale.

1. S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger (gants).
2. S'assurer que les services préhospitaliers d'urgence sont prévenus.
3. Si la victime est toujours en contact avec la source sous tension, prévenir les ressources spécialisées et attendre, avant d'intervenir, d'en recevoir l'autorisation.
4. Demander à la victime de ne pas bouger.
5. Maintenir manuellement la tête en position neutre (sans traction).
6. Contrôler tous les problèmes trouvés dans L'ABC*.

7. Compléter l'évaluation secondaire si possible, signes vitaux, collecte d'information.
8. Rechercher les points d'entrée et de sortie du courant électrique.
9. Couvrir les plaies d'un pansement sec.
10. Réévaluer l'état : évaluation primaire et signes vitaux toutes les 5 minutes.

S'il s'agit d'un accident causé par la rupture d'un fil électrique (ligne aérienne, câble souterrain) ou par un objet mis accidentellement sous tension :

- Ne pas toucher à la personne en contact avec le fil électrique ou avec tout autre objet sous tension. En effet, il n'y a pas de façon sûre de déterminer que tout danger est écarté.
- Appeler immédiatement le Service de police, le Service des incendies ou le Service à la clientèle d'Hydro-Québec qui dépêchera une équipe d'urgence. Continuer à surveiller la source de courant afin d'empêcher d'autres accidents.
- Interdire l'accès aux lieux.
- Ne pas essayer de déplacer le ou les fils électriques, même à l'aide d'objets en bois. Le bois peut être conducteur à cause de l'humidité qu'il contient ou même à cause de la moiteur des mains de la personne qui s'en sert.

Secourisme

Appliquer L'ABC

*L' Évaluer l'état de conscience

Si inconscience :

A Ouvrir les voies respiratoires

B Vérifier la respiration

C Vérifier la circulation (pouls)

Si arrêt cardiorespiratoire :

Effectuer une réanimation cardiorespiratoire (RCR) :

- 15 compressions
- 2 insufflations

Évacuer la victime dans les plus brefs délais (ambulance, centre médical)

Référence

CSST. *Secourisme en milieu de travail*, 5^e édition, Québec, 2002, 281 p.

Note. – L'information contenue dans la présente fiche n'est pas exhaustive et ne peut se substituer aux normes, aux lois et aux règlements en vigueur.